



Réponses « Rencontre l'Europe »

1.12. Il s'agit d'un nombre fixe, symbole d'harmonie et de perfection

2. L'Espagne

3. Voir la carte

4 à 10. Selon le pays

11. Une partie de celles-ci :

1951: Naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre les six pays fondateurs

1957: Traités de Rome instituant un marché commun

1973: Les Communautés passent à neuf membres et développent leurs politiques communes

1979: Premières élections européennes au suffrage universel direct

1981: Premier élargissement méditerranéen

1993: Ouverture du grand marché intérieur

1993: Le traité de Maastricht institue l'Union européenne

1995: L'Union compte quinze membres

2002: Mise en circulation de l'euro

2004: Dix nouveaux pays membres entrent dans l'Union

12. Question ouverte

13. A 18 ans

14. Dans le secteur des transports

15. le Parc national de Doñana en Espagne, l'un des plus grands espaces naturels d'Europe. Objectif : approfondir les connaissances en la matière et échanger les expériences. Ce partenariat se situe dans le cadre de notre accord de coopération avec la Région espagnole d'Andalousie.

16. À l'issue des États généraux de la forêt méditerranéenne, la Région est devenue chef de file du projet européen d'échanges et d'expérimentations sur les incendies de forêts, « OCR INCENDI ». Regroupant 10 régions du pourtour méditerranéen, son objectif est simple : s'inspirer des expériences de ses voisins pour prévenir les risques incendies. Ce programme, doté d'un budget de 7 M€, vise à développer une culture du risque au sein de la population, à améliorer l'implication des acteurs locaux et à prendre davantage en compte le risque incendie dans les politiques régionales et locales d'aménagement.



17. Il existe 8 Eurorégions françaises

18. A définir selon le pays présenté

19. La France élit 78 eurodéputés

20. L'Eurorégion Alpes Méditerranée regroupe trois Régions italiennes, Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste, et deux Régions françaises, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (17 millions d'habitants). Cette communauté d'intérêts consacre des décennies de coopération économique et humaine. Elle exprime le choix collectif de coordonner les actions des institutions sur des thématiques dont l'enjeu est capital pour les territoires concernés.

21. Le programme PRAME et FAJE :

- Étudier ou réaliser un stage à l'étranger, c'est possible avec le Programme régional d'aide à la mobilité étudiante, PRAME. Avec deux volets : PRAME enseignement supérieur, destiné aux étudiants inscrits dans les établissements régionaux d'enseignement supérieur, âgés de moins de 29 ans, c'est une bourse de 380 € nets mensuels pendant 10 mois maximum et PRAME BTS pour les étudiants inscrits dans certaines filières BTS (« Assistantes secrétaires trilingue », « hôtellerie », « Tourisme »..) qui partent effectuer un stage dans une entreprise étrangère. La bourse est de 100 € par semaine pendant 4 à 10 semaines.

- Vous êtes jeunes diplômés et recherchez un 1er emploi ? Enrichissez votre formation initiale d'une expérience professionnelle au sein d'une entreprise européenne. Avec FAJE, Formation et accompagnement des jeunes diplômés, la Région vous aide à monter votre projet de stage en Europe (300 € par mois pendant 8 à 12 semaines de formation et d'accompagnement) ; ensuite, elle vous accompagne durant les 4 à 6 mois de stage (610 € par mois assorti d'une aide au voyage). N'hésitez pas à vous renseigner, d'autres programmes sont aussi susceptibles de correspondre à votre profil : Med Accueil, Cap Accueil, Service Volontaire Européen, Erasmus, Volontaires pour la Coopération internationale etc.

22. 12540 étudiants étrangers viennent apprendre dans les universités et les écoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région aide les jeunes à acquérir l'expérience avec des bourses régionales pour la mobilité internationale. Les étudiants qui vivent et étudient en Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent en bénéficier ainsi que ceux qui viennent de l'étranger, de collectivités ou de pays qui ont signé un accord de coopération avec la Région.



23. Les changements climatiques, l'urbanisation grandissante des zones côtières mais également la vulnérabilité de certaines populations ne disposant pas des moyens suffisants pour se prémunir des risques majeurs sont autant d'éléments qui viennent accroître en méditerranée les conséquences des grandes catastrophes en terme humain et économique. A la détresse humaine s'ajoute le blocage au développement. Face à ces nouveaux enjeux, la mise en œuvre d'une réponse solidaire, concertée, pérenne et sans cesse plus professionnelle est devenue primordiale pour les régions qui font partie de ce vaste ensemble. Le projet MEDACTHU (MEDiterranée ACTion HUmanitaire) répond à cette problématique en mettant à la disposition d'un réseau d'acteurs gestionnaires des crises liées aux risques majeurs des moyens technologiques, scientifiques matériels et humains leur permettant par un effort de concertation et d'anticipation de conforter leur efficacité individuelle et collective.